

Des Neuchâtelois peuvent-ils faire une télé bilingue à Bienne?

Les patrons de Canal Alpha répondent aux critiques sur leurs compétences en bilinguisme après avoir obtenu une nouvelle concession de télévision régionale en deux langues entre le Jura bernois, la région biennoise et le Seeland.

PAR NICOLAS.WILLEMIN@ARCINFO.CH

Le 11 janvier dernier, la décision de l'Office fédéral de la communication (Ofcom) de retirer la concession à TeleBilingue pour la région de Bienne, du Seeland et du Jura bernois, pour la confier à une petite sœur de la chaîne neuchâteloise Canal Alpha, a traumatisé de nombreux «spécialistes» du bilinguisme à la biennoise. Pour Virginie Borel, directrice du Forum du bilinguisme dans la cité seelandaise, il y a à l'origine du projet de Canal B, qui a obtenu la concession, «un groupe de médias francophones qui compte créer un bilinguisme artificiel». Avant d'ajouter à nos collègues du «Journal du Jura»: «La faiblesse de Canal B, c'est son manque d'ancrage dans la région». Plusieurs autres responsables de la vie politique, économique et sociale de Bienne ont renchéri en critiquant vertement le projet présenté par les deux patrons de Canal Alpha, basés à Cortaillod. Et en mettant en cause leurs compétences, en particulier dans la gestion d'une chaîne bilingue.

Canal B jugé meilleur sur le bilinguisme

Des critiques qui n'ébranlent pas vraiment Marcello Del Zio et Joël Pelet, directeurs et propriétaires depuis plus de vingt ans de Canal Alpha. «Dans l'examen de notre dossier de candidature, notre dossier a été jugé meilleur par l'Ofcom sur le bilinguisme que celui de TeleBilingue», explique le premier. Dans la décision de l'Ofcom rendue publique le 11 janvier, il



Marcello Del Zio et Joël Pelet dans les studios de Canal Alpha, à Cortaillod. MURIEL ANTILLE

est en effet précisé que le dossier Canal B obtient le maximum de points (150) sur le bilinguisme, alors que TeleBilingue doit se contenter de 100 points.

«La candidature peut convaincre en particulier par les explications sur l'échange entre les deux langues et le rapport avec les contenus concrets du programme», précisent les experts de la Confédération concernant Canal B. Dans le même temps, ils remarquent que pour TeleBilingue «les particularités des langues et des régions linguistiques respectives

ne sont pas explicitement mentionnées».

Deux chaînes distinctes

Une des principales critiques à l'égard du projet des Neuchâtelois vise leur intention de créer deux chaînes distinctes, une en français et une en allemand. «À Bienne, Romands et Alémaniques vivent ensemble, pas les uns à côté des autres», lance le maire de la cité, Erich Fehr, dans «Le Journal du Jura». Pour Marcello Del Zio, proposer deux chaînes permettra d'offrir davantage de sujets d'actualité aux téléspectateurs.

«Nous en diffuserons une dizaine par jour, alors qu'actuellement TeleBilingue en a trois ou quatre. Par ailleurs, 90% des sujets seront identiques dans les deux langues, mais traduits. Et ils seront diffusés selon une hiérarchie différente pour les Romands et les Alémaniques en fonction des intérêts régionaux.»

Les patrons neuchâtelois évoquent par ailleurs le cas de l'autre télévision régionale bilingue de la Suisse, Canal 9 en Valais. «Ils ont choisi d'avoir deux programmes linguistiques complètement différents

dans le Valais romand et dans le Haut-Valais. Ce n'est pas le modèle que nous avons choisi», relève Marcello Del Zio.

Des réactions surtout biennoises

Joël Pelet remarque pour sa part que «le bilinguisme, c'est un peu plus que parler les deux langues dans la même émission. C'est se comprendre et comprendre l'autre. Et nous avons prévu également un magazine consacré spécifiquement au bilinguisme où chacun parlera dans sa langue, mais où il y a

aura des sous-titrages dans l'autre langue.»

Les patrons de Canal Alpha ont-ils été surpris des réactions fortement négatives à leur égard exprimées à Bienne? «On s'y attendait, mais pas aussi fortement. Cela dit, ça se comprend, c'est un phénomène identitaire. Et les critiques à notre égard sont surtout biennoises. Dans le Jura bernois, que nous couvrons déjà depuis 14 ans avec Canal Alpha, nous avons reçu des réactions positives.»

Pas de décision avant plusieurs mois

Les deux Neuchâtelois ajoutent que la zone couverte par la concession ne se limite pas à Bienne, mais couvre aussi le Jura bernois, le Seeland, l'agglomération soleuroise de Granges et le district fribourgeois du Lac, lui aussi bilingue. La direction du groupe Gassmann Médias, propriétaire de TeleBilingue, a d'ores et déjà décidé de recourir contre cette décision de l'Ofcom. Le Tribunal administratif fédéral devrait se prononcer dans plusieurs mois. Ce qui va reporter d'autant le démarrage de la nouvelle concession, prévu initialement au 1er janvier 2025. Mais ce recours n'inquiète pas vraiment les dirigeants de Canal Alpha. «Nous sommes confiants. Il sera compliqué de critiquer notre dossier et l'analyse qu'en a faite l'Ofcom peut être difficilement remise en cause. Par ailleurs, si nous avons un peu plus de temps pour mettre en place cette nouvelle chaîne, ça ne nous dérangerait pas trop!»

Des solutions après la fermeture du parascolaire

VAL-DE-RUZ La fermeture de la structure Ancr'âge ne laissera pas d'enfants sans solution de garde.

«Nous avons réussi à trouver des places d'accueil pour chaque enfant.» Telle est la «bonne nouvelle» que la Commune de Val-de-Ruz et la fondation Les Lilas communiquaient hier, après l'annonce de la fermeture de la structure pré- et parascolaire non subventionnée Ancr'âge.

Située à Chézard-Saint-Martin, celle-ci avait communiqué peu avant Noël qu'elle arrêterait ses activités à fin mars, en raison de pertes financières s'accen-

tuant et de l'absence de soutien financier public.

«Nous avons travaillé en bonne intelligence pour ne pas laisser les parents dans l'incertitude», indique le conseiller communal Jean-Claude Brechbühler, associé au directeur de la fondation Christophe Challandes.

A Dombresson et Chézard-Saint-Martin

Ainsi, les 25 enfants accueillis à Ancr'âge ont retrouvé des places d'accueil pour début

avril, principalement au sein des structures Les Petits Flocons à Dombresson et Passion et Chocolat à Chézard-Saint-Martin. «Un enfant a aussi retrouvé une place dans une crèche à Neuchâtel», précise le conseiller communal.

L'une de mamans ayant contacté la rédaction fin 2023 confirme qu'une telle solution a été trouvée pour son fils.

Dans la majeure partie des cas, il s'agissait de places disponibles en raison de l'augmenta-



La structure Ancr'âge arrêtera ses activités à fin mars prochain. ARCHIVES LUCAS VUITEL

tion du nombre de places d'accueil décidée l'été dernier, indique le conseiller communal.

Garder l'aspect intergénérationnel

La fondation Les Lilas précise que les pertes «substantielles» enregistrées durant les trois ans de fonctionnement de la

structure ne mettent pas en péril la fondation et l'EMS qu'elle gère.

Son directeur Christophe Challandes explique que deux collaborateurs (dont un apprenti) seront repris par le home, et que des solutions de remplacement sont encore recherchées pour deux autres.

Force du projet Ancr'âge, sa visée intergénérationnelle ne devrait pas totalement disparaître. «Nous avons la volonté de garder ce côté, peut-être avec la visite régulière de classes ou d'un parascolaire aux Lilas», dit le directeur. Les locaux libérés par la structure seront mis en location. **MAH**